

URGENT: Soutiens à Gille LEMAIRE

Pour un fauchage de maïs transgénique à Marsat (Puy de Dôme) le 14 août 2004, 5 faucheurs volontaires (sur 200) ont été condamnés par la Cour d'appel de Riom à 4 mois d'emprisonnement avec sursis et solidairement à près de 200 000 euros de dommages et intérêts. Cela implique que la société Biogemma peut demander à l'un d'entre eux de tout payer et de trouver ensuite un arrangement avec les 4 autres. C'est le faucheur Gilles Lemaire qui est ainsi poursuivi. Après une tentative infructueuse de saisie mobilière en février 2006 à son domicile, la société Biogemma a étamé une procédure de saisie immobilière en septembre 2006, que le tribunal a rejeté pour vice de forme en mars 2007. Biogemma, par un courrier en date du 17 septembre 2007, annonce qu'elle lancera une nouvelle procédure de saisie immobilière si 220 000 euros ne lui sont pas versés (les 200 000 plus les intérêts de retard et frais divers) d'ici la fin septembre. Une souscription a donc été lancée par l'association Sans Gène, pour éviter la saisie de l'appartement de Gilles Lemaire. Nous avons moins de quinze jours pour récupérer cette somme. (**Sans Gène** a environ 50.000 euros en caisse aujourd'hui). Les dons versés à **Sans Gène** permettent de bénéficier d'un reçu fiscal (et donc d'une déduction d'impôts).

Sans Gène

Envoyez votre participation à :

Sans Gène, 10 bis rue du Colonel Driant, 31400 Toulouse.
Coordonnées bancaires :
Titulaire du compte : SANS GENE
Domiciliation : CREDITCOOP TOULOUSE

Appel à soutien financier pour les faucheurs volontaires condamnés

Cela fait dix ans maintenant que la lutte contre la dissémination d'organismes génétiquement modifiés en plein champ a commencé en France. La détermination des militants n'a pas faibli, et leurs rangs se sont vu renforcés : les Faucheurs Volontaires sont aujourd'hui plus de 6 000. Malgré les menaces de lourdes amendes, voire de peines de prison, ils se sont engagés à affronter un état de non-droit pour exiger la justice et le respect de la volonté citoyenne, pour défendre l'intérêt général et le bien commun.

Comme le précise la charte des Faucheurs Volontaires, dans l'état de nécessité, face à l'invasion des **OGM**, ils ont fauché des plants génétiquement modifiés comme dernier recours pour que la démocratie reste une réalité. C'est l'impuissance politique et un Etat qui protège des intérêts privés au détriment de l'intérêt général qui les ont fait entrer en résistance pour refuser la fatalité. Car désobéir, « c'est d'abord la défense des principes fondateurs de la démocratie : liberté, égalité, fraternité » (J. Bové, G. Luneau, Pour la désobéissance civique).

La culture d'**OGM** en plein champ est imposée en force par des lobbies, sans débat démocratique, au mépris des risques sanitaires et environnementaux, de la maîtrise par les paysans de leurs semences, et du droit des peuples à se nourrir comme ils l'entendent. Les Faucheurs Volontaires ont choisi d'agir de façon non violente, à visage découvert et en plein jour, pour répondre à la violence des semenciers face à la vie, et pour encourager une prise de conscience.

Des tribunaux (Versaille et Orléans) ont déjà reconnu et inscrit cet état de nécessité dans leurs délibérations, mais d'autres ont sanctionné sévèrement : José Bové et Jean-Emile Sanchez sont condamnés à des peines de prison ferme, d'autres récidivistes devraient eux aussi être sanctionnés de la même façon, Monique Burnichon se voit saisir des sommes conséquentes sur son salaire, Gilles Lemaire verra dans les prochains mois son appartement vendu aux enchères. Et la liste pourrait s'allonger.

Les Faucheurs Volontaires ont choisi un mode d'action collectif pour alerter sur le danger des **OGM**. Et c'est justement cette dynamique collective qui fait leur force : si l'Etat a souvent choisi les individus qu'il poursuit, les Faucheurs Volontaires ont redoublé d'imagination pour faire valoir leur cohésion : comparants volontaires devant les tribunaux ou auto-dénonciation après des actions. Restons aujourd'hui solidaires pour soutenir les militants inquiétés. Face à la répression financière, et pour permettre à ceux, nombreux, qui soutiennent les actions **anti-OGM** sans y participer directement, de s'impliquer concrètement, l'association Sans Gène a été créée. Son objet est de récolter des fonds pour soutenir les personnes inquiétées suite à des actions citoyennes visant à alerter la population face aux risques des **OGM** en plein champ et aux intérêts privés de quelques multinationales.

Les dons réalisés au profit de cette association sont déductibles à 66 % de votre revenu imposable (dans la mesure où ils en représentent moins de 20 %).

Merci de faire suivre cet appel le plus largement possible.
Sans Gène, pour soutenir les militants, a besoin de votre solidarité.

info OGM: [Construire un Monde Solidaire](#) [Inf'OGM](#) [Greenpeace](#) [Attac](#) [France](#) Contact: [Mail](#)

[Sans Gène](#) Statut: [Au format PDF](#)